

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1225>



Un livre : Sortir de l'imposture sécuritaire

- Débats -



Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2016

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Au nom d'un impossible droit à la sécurité, la fuite en avant que nourrit l'idéologie sécuritaire étend sans fin le champ du pénalement répréhensible. Pourtant, loin d'améliorer l'efficacité de la réponse à la délinquance, cette escalade conduit à une paradoxale impuissance répressive. Ce livre entend nous donner les clés pour renverser cette imposture.

Vincent Sizaire, magistrat, rappelle que le « sécuritarisme » contemporain, loin de participer d'une quelconque modernité, n'est que le dernier avatar du vieux fonds autoritaire bonapartiste. Depuis deux siècles, celui-ci résiste à la mise en oeuvre du principe républicain de sûreté, posé au fondement de notre code pénal par les Constituants de 1791. L'auteur en réveille alors la puissance démocratique originelle, qui vise à protéger les droits fondamentaux des citoyens contre l'arbitraire répressif. Il montre enfin que la réaffirmation de ce principe dans notre droit pénal permettrait de remettre ce dernier à sa juste place : celle d'un puissant outil de lutte contre tous les abus de pouvoirs - notamment en matière économique et sociale -, seule manière de garantir l'efficacité bien comprise de la répression.

Dans un contexte où la violence terroriste sert d'exutoire à toutes les passions répressives, il est urgent de redécouvrir ce principe révolutionnaire pour sortir enfin de l'impasse sécuritaire.